

Rémunération des Élus
Exercice se terminant le 31 décembre 2024

Reçu de l'organisme Municipal				Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
	Fonction	Rénumération (excluant charges sociales)	Alloc. de dépenses	Rénumération (excluant charges sociales)	Alloc. de dépenses
Thomas Arnold	Maire	18 220.84 \$	8 760.48 \$	9 567.15 \$	4 783.57 \$
Manon Jutras	Conseiller	9 760.48 \$	4 380.24 \$	325.41 \$	162.71 \$
Denis Fillion	Conseiller	9 410.48 \$	4 380.24 \$		
Natalia Czarnecka	Conseiller	9 410.48 \$	4 380.24 \$		
Isabelle Brisson	Conseiller	9 360.48 \$	4 380.24 \$		
Carl Woodbury	Conseiller	9 560.48 \$	4 380.24 \$		
Patrice Deslongchamps	Conseiller	9 460.48 \$	4 380.24 \$		

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).